

Lyon, le 22 juin 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**LA MÉTROPOLE DE LYON ACQUIERT UN TERRAIN INDUSTRIEL DE PRÈS DE 4Ha
DANS LE SECTEUR DU PROJET URBAIN DU CARRÉ DE SOIE**

Le Conseil de la Métropole de Lyon des 21 et 22 juin a validé l'acquisition pour le montant de 17.5M€ du tènement industriel situé au 22 et 32 rue Decomberousse à Villeurbanne et appartenant à la société *Bobst Lyon*. L'acquisition de ces parcelles, d'une superficie totale de 39 436 m² à Villeurbanne, a pour objectif de constituer une réserve stratégique dans le cadre du développement du projet Carré de Soie.

Béatrice Vessiller, Vice-Présidente en charge de l'urbanisme « *Cette acquisition est une belle opportunité pour le secteur du Carré de Soie. Situé sur la commune de Villeurbanne, ce tènement industriel constitue une réserve foncière très intéressante pour la Métropole de Lyon. Les objectifs poursuivis sont de maîtriser les prix du foncier par une acquisition en dessous des prix du marché, d'étudier ses évolutions à long terme, pour améliorer le cadre de vie de ce quartier qui continue de prendre forme, et d'occuper de manière transitoire ce site industriel majeur.*

Afin d'accompagner notre action en faveur du développement de l'offre de logements sociaux et abordables, d'équipements publics, de préservation des activités économiques productives ou encore de la protection des espaces naturels, nous portons une politique foncière ambitieuse aux côtés des communes. Celles-ci ont pu ainsi s'appuyer sur cette réserve foncière pour développer dès maintenant des projets d'écoles ou encore de fermes urbaines... »

Afin de mener à bien ses grands objectifs en termes urbain, d'habitat, de développement économique ou de nouveaux équipements publics et de préservation des espaces naturels, plus de 90M€ sont consacrés en 2021 à sa politique foncière qui a pour objectifs :

- d'anticiper des opérations d'urbanisme futures (réserves foncières) de d'accompagner celles en cours,
- de **maîtriser les prix du foncier (en luttant contre les ventes hors des prix du marché),**
- de **développer différentes politiques publiques essentielles comme** : préservation de la ressource en eau et des espaces naturels, fonciers agricoles, activités économiques, mobilité, construction de nouveaux équipements.

Contact presse

Nicolas PEREZ

nicolas.perez@grandlyon.com

06 67 95 13 59